



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88218>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-88218**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Colmar Agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24680072600019

Ville : COLMAR

Code postal : 68004

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Colmar Agglomération agit en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes constitué entre la Ville de Colmar (sise 1 place de la Mairie, 68000 Colmar ; Siret : 21680066400015) et Colmar Agglomération (sise 32 Cours Sainte-Anne, 68000 Colmar ; Siret : 24680072600019)

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1689368>

Identifiant interne de la consultation : Colmar Agglomération (coord)

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique de Colmar Agglomération

Numéro de téléphone du contact : +33 368090395

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 09/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Groupement de commandes pour des prestations de traiteur Grand Evènementiel (Accord-cadre à bons de commande)

Code CPV principal - Descripteur principal : 55520000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation n'est pas allotie. La nature des prestations ne permet pas de distinguer plusieurs lots. La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum annuel et avec maximum annuel, multi attributaires en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le nombre de titulaires de l'accord-cadre sera de deux (2) sous réserve d'un nombre suffisant d'offre. Le titulaire classé en première position du classement sera identifié sous le nom de « titulaire n°1 », le titulaire classé en seconde position du classement sera identifié sous le nom de « titulaire n°2 ». Les montants de commande annuels sont les suivants : - Minimum annuel : Sans - Maximum annuel : 80 000,00 euro (s) HT Ils sont identiques pour chaque période de reconduction éventuelle

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire des membres du groupement (Colmar Agglomération et ville de Colmar) 68000 - COLMAR

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 320000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le Coordonnateur du groupement de commande (Colmar Agglomération) se chargera de l'intégralité des tâches relatives à la passation et à la notification du marché, ainsi que des éventuelles modifications de marché postérieures à la notification. Chaque adhérent membre du groupement s'assurera ensuite de la bonne exécution administrative et financière pour la partie qui le concerne. Le candidat se réfèrera au règlement de consultation pour plus d'informations. Il est passé en procédure adaptée du fait de la spécificité des services objets du contrat. Ces services relèvent de l'article R2123-1 3° du Code de la Commande Publique et plus particulièrement de la catégorie : 7. Services d'hôtellerie et de restauration, de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques. Le contrat sera conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du contrat. Par la suite, il est reconductible 3 fois maximum de manière tacite pour une durée de 12 mois à chaque reconduction éventuelle. L'acheteur peut choisir de ne pas reconduire le contrat s'il notifie sa décision 3 mois au moins avant la date de fin de la période d'exécution en cours. Le titulaire ne peut pas refuser la décision de reconduction du contrat. Les différents délais d'exécution sont fixés par le pouvoir adjudicateur dans chaque bon de commande émis, sur la base des délais proposés par le titulaire dans son offre et dans le respect des dispositions ci-après. Les modalités de communication des dates des différents évènements objets du présent accord-cadre sont précisées dans le CCTP. Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.>

marches-publics.info/ Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/> Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. De même, aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les modalités de retrait du DCE, de composition des candidatures et des offres, de dépôt des plis et de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2025